

## EXEMPLE À L'APPUI

### Organisation territoriale de l'accompagnement des GE (35)

Lorsque des structures souhaitent partager de l'emploi sous la forme de GE, elles s'adressent au Centre de Ressources des GE (CRGE) de Bretagne, créé en 2008, qui lui-même réoriente vers un acteur local en fonction du secteur d'activité. Ainsi, les secteurs du sport et des loisirs sont réorientés vers Profession Sport 35.

### Repérer les GE existants sur le territoire

La création d'un GE dépend également du bassin d'emploi sur lequel les porteurs de projet souhaitent étendre l'activité du GE.

Un état des lieux des GE présents sur le territoire peut offrir une première analyse de la pertinence des projets de création.

Les porteurs de projet pourront également prendre contact avec ces structures afin de repérer les bonnes pratiques sur le terrain. Ces GE peuvent en effet apporter leurs conseils en matière de création et de gestion de GE. La force de l'exemple est ainsi un levier essentiel à ne pas négliger.

Pour cela, il sera intéressant d'étudier les caractéristiques des GE identifiés à l'échelle du territoire d'intervention du GE :

- Les types de GE (monosectoriel, multisectoriel...)
- Les secteurs d'activité.
- Le nombre d'adhérents.
- Les types d'adhérents (associations, entreprises, collectivités).
- Le nombre d'emplois.
- Les types d'emplois.
- Le nombre d'heures de mises à disposition.
- La nature des contrats.

Le tableau ci-dessous peut aider au recensement des GE existants sur une région.

NOM DU GE	CONTACT	SECTEUR D'ACTIVITÉ	TERRITOIRE D'INTERVENTION	NOMBRE D'ADHÉRENTS	TYPES D'ADHÉRENTS	NOMBRE D'EMPLOIS	TYPES D'EMPLOIS	VOLUME D'ACTIVITÉ

## REPÉRER LES TYPOLOGIES DES SITUATIONS RENCONTRÉES LORS DE LA CRÉATION DE GE

Trois types de situation ont été repérés lors de la création des GE dans les secteurs du sport, de l'animation et de l'éducation populaire :

### Les GE créés sous l'impulsion d'associations de jeunesse ou de clubs sportifs

Leur constitution repose sur deux éléments principaux :

- Des difficultés à conduire les activités des structures. Cela touche plus particulièrement les temps d'animation sportive ou de jeunesse pour lesquels les associations éprouvent des difficultés à :

- Trouver des bénévoles en nombre et compétences suffisants.

Ces cas sont particulièrement vrais dans le secteur sportif en milieu rural. Le secteur de l'animation a peu recours au bénévolat ; il existe des mécanismes spécifiques de rémunération qui incitent au salariat.

- Recruter du personnel diplômé, qualifié.

Il est parfois difficile de faire se déplacer les professionnels pour des volumes horaires faibles qui n'assurent pas des revenus suffisants.

Le secteur de l'animation rencontre les mêmes difficultés que le secteur sportif, notamment pour les animateurs spécialisés

(animateurs musique, 3<sup>ème</sup> âge...).

Les difficultés rencontrées sont variables en fonction des secteurs d'activité et des zones géographiques. Le GE permet de répondre à un besoin en encadrement existant et qui est non pourvu.

Dans cette situation, les porteurs de projet n'ont pas forcément l'expérience de la fonction employeur.

- Des associations qui emploient un ou plusieurs salariés qualifiés ou spécialisés (agent administratif, coordinateur d'animation, éducateur sportif...) dont les faibles volumes horaires ne leur permettent pas de s'inscrire dans une action pérenne.

Le *turn-over* de ces professionnels peut être important.

Le GE stabilise et consolide le poste en le rendant plus attractif. Il permet à la fois aux salariés et aux utilisateurs de s'inscrire dans une démarche de long terme.

### Les GE créés sous l'impulsion de têtes de réseaux ou d'institutionnels autour d'un projet

La création du GE repose sur un projet de développement et/ou de structuration territoriale des activités. Le GE est un outil au service d'un projet commun dans lequel se reconnaissent les adhérents.

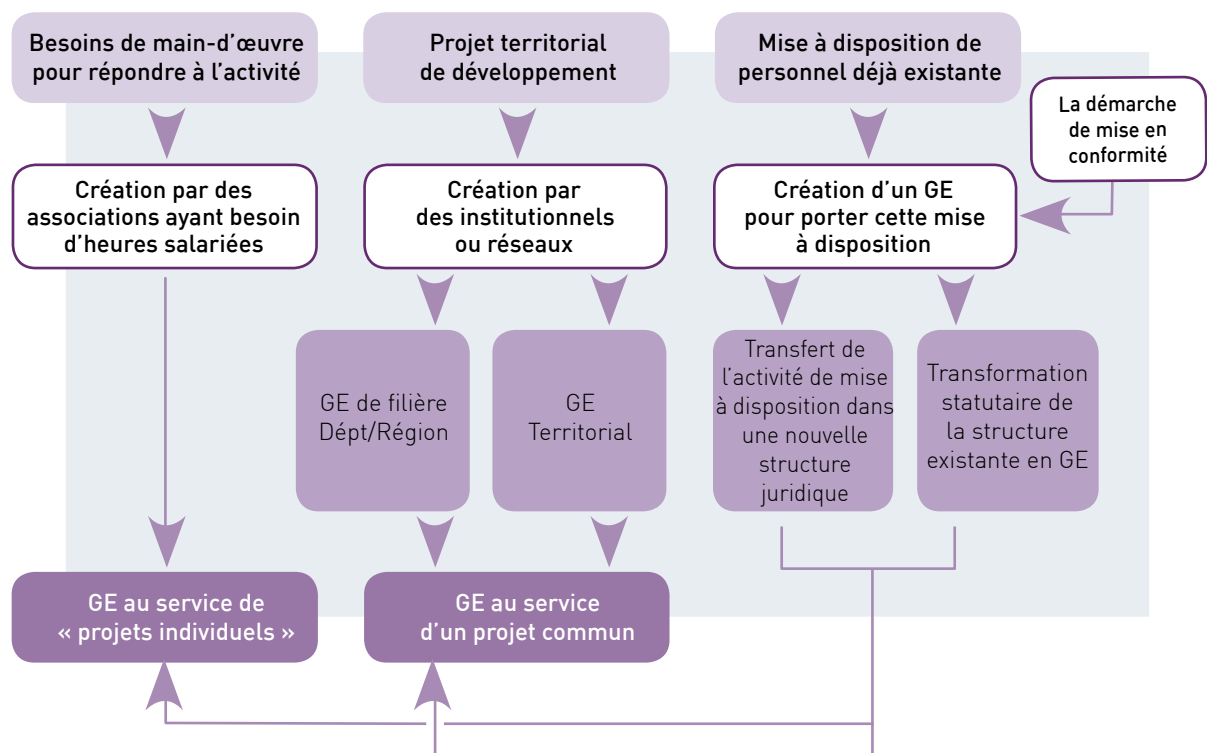
Leur organisation peut prendre deux formes complémentaires :

- Ceux qui reposent sur une logique de « filière » ou d'activités. Le rayon d'action de ces groupements est généralement départemental ou régional.
- Ceux qui reposent sur une logique territoriale, dont la zone d'action géographique est locale.

### La transformation d'une activité de mise à disposition en GE

Il est à noter que de nombreuses structures réalisent de la mise à disposition de personnels auprès de leurs adhérents, en dehors d'un cadre juridique des GE.

Ces structures peuvent éprouver le besoin de faire évoluer ce cadre.



La relation dynamique entre projet de GE et besoins recensés